

# COMPTE-RENDU du CONSEIL DE QUARTIER du CENTRE

Lundi 13 juin 2018  
Théâtre des trois vallées - MJC

**Présents :** Mme Éliane ALSAT, Mme Élise BANVILLE, M. Julien BAINVILLE, M. Dominique BÉRÉZIAT, M. Daniel BERLEMONT, Mme BERLEMONT M. Daniel BERTRAND, Mme Renée BILLARD, M. Jacques DELAIRE, Mme Claire BRAETS DEWONKEL, M. Jean-Paul CAMPIONE, Mme Isabelle CARTON, Mme Maryse CHABENAT, M. Bernard CHANTEBOUT, Mme Odile CHAUMERON, Mme Colette CHÉRUBIN, M. Jean-François DEVILLERS, M. Thierry DEVILLIERS, Mme Sylvie DEVILLIERS, Mme Françoise DUPASSIEUX, Mme Jeanine ETCHECHOURY, M. Bernard FERRAND, Mme Anne FERRY, Mme Sylviane GLENET, Mme Danièle GIRARDOT, M. Jean-Marie GIRARDOT, M. Vincent GODEFROY, M. Didier LACAZE, Mme Simone LASSALLE, M. Claude LURASCHI, Mme Catherine MARTIAL, M. Alain MUSSON-GENON, Mme Brigitte OISLINE, Mme Marie-Françoise OPPENEAU, M. Gérald PÉCASTAINGS, M. Yves PUGET, Mme Hélène QUÉRAUX, M. Philippe RADIX, M. Fabien RASTELLO, Mme Anne-Marie SILLY, Mme Brigitte TASSEL, Mme Sophie TICHIT

**Excusés :** M. Olivier DUBLY,

**Élus :**

- M. Grégoire DE LASTEYRIE, Maire de Palaiseau,
- Mme Marion VEDRINE, Adjointe au Maire déléguée au quartier du Centre,
- Mme Marie-Christine GRAVELEAU, Adjointe au Maire déléguée à la Vie scolaire et périscolaire, et aux Séniors,
- M. Gilles CORDIER, Conseiller municipal délégué à la Circulation et au Stationnement,
- M. André BIASI, Conseiller municipal délégué à l'Accueil des nouveaux Palaisiens,

**Services municipaux :**

- M. Pierre-Philippe LACROIX, Directeur général adjoint des Services, Animation de la Cité,
- M. Marc CARPENTIER, Responsable du Service Vie locale,
- Mme Nadine TRAINÉAU, Responsable adjointe du service Vie locale,

**Président de séance :** Mme BERLEMONT,

**Secrétaire de séance :** Mme Nadine TRAINÉAU

- Ouverture de la réunion par Mme Marion VEDRINE, adjointe au maire chargée du quartier CENTRE :

M. Grégoire de LASTEYRIE, maire de Palaiseau, participe au conseil de quartier de ce soir pour aborder des questions directement avec les participants.

Point sur la révision du plan local d'urbanisme (PLU) :

M. le Maire rappelle que le processus de révision a intégré continuellement pendant trois ans des phases de concertation avec les Palaisiens, l'enquête publique ayant été la dernière d'entre elles. Le rapport du commissaire enquêteur du tribunal administratif d'Évry est désormais rendu public (site de la Ville). Il émet un avis favorable au projet de révision, sans aucune réserve, et seulement huit recommandations. Le projet de révision sera soumis au vote du conseil municipal du 25 juin 2018.

M. de LASTEYRIE ajoute qu'en ce qui concerne l'avenir des îlots Ferrié et Tronchet, les hauteurs seront immanquablement du R+4 et R+5, en aucun cas du R+6. L'entrée de la rue de Paris pourra atteindre du R+4, et pas davantage. À ce jour il n'y a pas de projet arrêté sur la parcelle qui appartient à la RATP. M. le Maire précise qu'au moment venu, une concertation sera menée.

Enfin, une commission de suivi du PLU composée de 12 élus et de deux membres de chaque conseil de quartier sera mise en place.

Pour répondre à une question sur le nouveau conservatoire, M. de LASTEYRIE informe que pour le moment le jury ne s'est pas encore réuni pour arrêter un projet. Dans tout les cas, le nouveau conservatoire sera opérationnel en septembre 2020.

Un participant pose la question de l'avenir de la sous-préfecture. M. le maire répond que le déménagement de cette dernière est prévu d'ici deux ou trois ans, en face des bâtiments Danone. Là encore, il n'y a pas de projet arrêté sur l'avenir du site actuel.

M. DEVILLIERS demande des informations sur l'avenir de l'ancien bâtiment des impôts. M. le Maire répond qu'il n'y a aucun projet identifié sur le site, malgré des visites de promoteurs avec des projets (sans logements). M. le Maire ajoute que l'État souhaite le vendre à un prix très élevé.

Au sujet du Foyer Drouillette, M. de LASTEYRIE annonce que durant les travaux, la restauration des retraités sera assurée dans les locaux de l'école Bara, puis retournera dans la nouvelle construction de la rue Tronchet.

Une participante signale du stationnement sauvage dans la résidence des Rieux.

- Désignation / élection du (de la) président(e) de séance.

Mme BERLEMONT assure la présidence de séance.

- Validation du Compte rendu de la séance du 27 septembre 2017.

Le compte-rendu est validé sans modification apportée au document projet. Mme VEDRINE rappelle que le compte-rendu se veut être un résumé et non un procès verbal exhaustif de la totalité des échanges.

M. RADIX intervient pour reprendre la réponse apportée à une question diverse relative aux panneaux de stationnement alterné aux entrées de ville côté Massy. Il semble qu'il en manque et il demande que la signalisation du stationnement alterné soit complète.

**Sujets d'actualité :**

**Présentation de la charte d'éthique de la vidéo protection et appel à volontariat pour rejoindre le Comité d'éthique.**

M. LACROIX rappelle que les implantations de caméras se feront prioritairement aux entrées de ville et des lieux identifiés. Le Centre de supervision urbain (CSU) est désormais opérationnel et la Ville de Palaiseau met en place une charte d'éthique précisant ses engagements déontologiques. Un comité d'éthique est en cours de composition et chaque conseil de quartier pourra se faire représenter par un membre. M. LACROIX informe que les enregistrements sont conservés 15 jours puis sont détruits. Un participant s'interroge sur l'absence d'élus de l'opposition dans ce comité d'éthique.

Pour le conseil de quartier du Centre, M. Thierry DEVILLIERS accepte de devenir membre de ce comité.

Mme DUPASSIEUX intervient afin de proposer la création d'une commission « hydraulique » comme cela est le cas dans le conseil de quartier de Lozère. Son travail s'oriente notamment sur les problèmes de crues de l'Yvette.

Cette commission se compose de

Mme DUPASSIEUX, M. PÉCASTAINGS, Mme CHABENAT, Mme MARTIAL, Mme CHAUMERON, et Mme TICHIT.

Au sujet des récents comportements de l'Yvette à l'occasion des fortes précipitations orageuses, M. PÉCASTAINGS souligne que les eaux ruissellent du Plateau et que cela est préoccupant.

M. LACROIX propose que ce point soit mis à l'ordre du jour. Mme GRAVELEAU ajoute qu'il sera fait un point sur les inondations de juin 2018 en présence d'experts.

Un participant fait part d'une difficulté rencontrée pour pouvoir contester une amende.

Lors de la réunion du 21 mars, une participante avait demandé s'il était possible de faire passer la rue Blaise Pascal (entre la rue de Paris et l'avenue du 8 mai 1945) en sens unique. M. CORDIER fait savoir que la demande a été transmise aux services techniques pour étude.

Un participant signale que le passage piéton de la rue Michelet (côté rue de Paris) a été déplacé. Il demande que ce dernier soit annoncé par un panneau afin d'écartier les risques de renverser des piétons. M. CORDIER prend note pour action.

Mme FERRY demande des informations sur la réfection des canalisations des eaux usées de la rue Pasteur, suite à un courrier reçu dans sa boîte aux lettres. Les services iront à la quête de ces informations.

M. LACROIX annonce au conseil de quartier qu'un nouveau format de réunion a été expérimenté au conseil de quartier du Plateau la semaine passée. Il sera présenté au prochain conseil de quartier du Centre en septembre prochain.

Une participante voudrait connaître les modalités d'inscription à la nouvelle crèche qui est doit ouvrir en novembre prochain. Mme GRAVELEAU sollicitera l'élue en charge du dossier, Mme VITTECOQ, de sorte qu'elle vienne présenter cette nouvelle crèche à la prochaine réunion de conseil de quartier.